

même un Juif nommé Éléazar opérer en présence de Vespasien, de ses fils, des tribuns, et de l'armée. Il approcha des narines d'un possédé un anneau qui renfermait dans son chaton une racine indiquée par Salomon, et le démon sortit par les narines de ce malheureux, qui, après avoir respiré l'odeur, tomba tout à coup. Éléazar adjura le démon de ne plus revenir, et il le fit au nom de Salomon, et en récitant les incantations dont Salomon est l'auteur. Puis, afin de démontrer aux personnes qui étaient là, que lui, Éléazar, avait le pouvoir de chasser les démons, il remplit d'eau une coupe, ou une aiguière, et il ordonna au démon de la renverser, pour donner aux assistants une preuve de sa sortie¹. » Josèphe parle encore ailleurs d'une racine qui avait la vertu admirable de chasser les démons². De son côté, saint Épiphane affirme que les Juifs croyaient à la vertu du Tétragrammaton pour chasser les démons, lorsque ce mot était prononcé par quelqu'un qui savait et pouvait le prononcer³. Saint Justin, après avoir déclaré que les démons sont vaincus et réduits à l'impuissance par l'invocation du saint nom de Jésus, ajoute : « Il n'en est pas de même, ô Juifs, si vous invoquez le nom d'un de vos rois, de vos justes, de vos patriarches, de vos prophètes; et peut-être en serait-il de même, si vous invoquiez le nom du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, car ce Dieu est le Christ. Pour conjurer les démons, vos exorcistes ont recours à un art, comme les

1. *Antiq. Jud.*, VIII, 2.—2. *De Bello Jud.*, VII, 25.—3. *Hæres.*, XXX.

les Gentils¹. » Il résulte de ces dernières paroles que les Gentils eux-mêmes avaient des exorcistes. Mais ce fait que les Gentils, les Juifs, les premiers Chrétiens se trouvaient dans la nécessité d'exorciser les démons, ne montre-t-il pas d'une manière irréfutable que la possession diabolique n'était pas rare dans le monde, à l'époque où le Christianisme naquit?

Entre toutes les villes de l'Asie, Éphèse avait alors la réputation d'être une ville de prestiges et de possessions diaboliques, et les exorcistes juifs y circulaient partout, exerçant leur art lucratif. Il arriva que quelques-uns d'entre eux, frappés de la vertu libératrice du démon attachée aux *semicinctia* et aux *sudaria* de saint Paul, essayèrent sur les possédés l'invocation du Dieu de saint Paul, en disant : « Je vous adjure par Jésus que prêche Paul ! » Au nombre de ces exorcistes, les *Actes* désignent particulièrement les sept fils de Sceva, prince des prêtres, c'est-à-dire chef d'une des vingt-quatre familles sacerdotales juives. Un jour que deux d'entre eux exorcisaient ainsi un malheureux qui était possédé par un démon très méchant, le démon leur répondit : « Je connais Jésus et je sais qui est Paul ; mais vous, qui êtes-vous ? » Et le possédé se jeta sur eux, mit leurs vêtements en lambeaux, les blessa et les expulsa de la maison. Dieu punit de la sorte la profanation de son nom par des hommes qui ne croyaient ni à saint Paul ni à J.-C. et qui ne cherchaient qu'un profit matériel, ou une satisfaction d'amour-propre.

1. *Dialog. de Verit. Relig. Christ.*

Tous les habitants d'Éphèse, Juifs et Gentils, eurent connaissance de cette aventure. Elle leur inspira une crainte salutaire. Ils glorifièrent le nom du Seigneur Jésus, et un grand nombre crurent, et vinrent confessant leurs péchés. Beaucoup d'entre eux qui s'étaient adonnés aux sciences occultes, et qui avaient succombé à une curiosité malsaine, apportèrent leurs livres et les brûlèrent devant tous. On calcula la valeur vénale de ces livres consumés par le feu; elle était de 50,000 deniers, ou environ 42,500 francs¹.

Les païens eux-mêmes avaient en suspicion les sciences occultes, magie, astrologie judiciaire, chiromancie, etc. Auguste avait exilé de Rome tous les astrologues², et, deux ans avant son décret, le sénat avait interdit le séjour de l'Italie à tous les *mathématiciens*, ou observateurs superstitieux du cours des astres.

Saint Jean Chrysostôme pense que les occultistes qui se dénoncèrent d'eux-mêmes à saint Paul eurent peur d'être trahis par les démons qu'ils consultaient en secret, ou d'être traités par eux comme les fils de Sceva³.

L'importance de la valeur vénale des livres brûlés peut provenir ou de leur nombre, ou de leur rareté. Nous croyons qu'à Éphèse on doit plutôt l'attribuer au nombre, et nous admettrions difficilement qu'ils aient été apportés surtout par des chrétiens. Beaucoup d'interprètes de la Sainte-Écriture sont néan-

1. *Act.*, xix. — 2. *Tacit. Annal.*, l. XII; *Dion Cass.*, l. XLIX. — 3. *S. Joan. Chrysost.*, *Homil.*, xli, *in Act.*

moins de cet avis; mais nous ne voyons pas comment les missionnaires auraient pu tolérer de semblables pratiques chez les convertis; ils ne les auraient certainement pas ignorées. Le traducteur de la Bible, Aquila, fut dans la suite rejeté de l'Église, parce qu'il tenait trop à l'astrologie judiciaire.

Malgré le silence des *Actes*¹, il ne faut pas croire que l'apostolat de saint Paul à Éphèse n'ait pas été plus d'une fois gravement persécuté. L'Apôtre écrit lui-même qu'à chaque heure il y a été en péril, et qu'il a combattu avec les bêtes. Le mot grec dont il se sert pour apprendre aux Corinthiens ce dernier détail, ne peut guère être pris dans un sens métaphorique, et s'il est prudent de ne pas accepter à la lettre la légende empruntée par Nicéphore aux *Actes de Saint Paul*, ouvrage apocryphe, il est peu raisonnable de supposer que saint Paul donnerait le nom de bêtes aux Juifs et aux Gentils qui lui résistaient à Éphèse, de la même manière que plus tard saint Ignace le martyr donna le nom de léopards aux dix soldats qui le gardaient jour et nuit. Le nom de la tour de l'enceinte de Lysimaque qui s'appelle aujourd'hui encore la *Prison de Saint-Paul* nous dénonce de réelles voies de fait contre l'Apôtre. En parlant du combat avec les bêtes, saint Jean Chrysostôme dit que Dieu délivra saint Paul de ce péril, où selon toutes les apparences il aurait dû laisser la vie². Tertullien s'appuie sur ce combat

1. *I ad Cor.*, xv, 30 et seqq.

2. *S. Joann. Chrysost. In Epist.*, *I ad Cor. Hom.*, xl.

pour compter d'avance saint Paul au nombre des martyrs¹. Saint Cyprien² et saint Hilaire³ assurent que saint Paul fut mené au théâtre pour y combattre avec les bêtes, et Théodoret dit que saint Paul eût été alors dévoré, si Dieu ne l'eût délivré miraculeusement. Baronius, qui n'admet pas le combat de saint Paul avec les bêtes, prétend que, seules, les personnes de la condition la plus vile, étaient condamnées à ce supplice⁴. Nous croyons que Baronius se trompe. La condamnation à ce genre de mort ne fut introduite que sous les empereurs, et l'on ne voit pas que, dans le principe, elle ait été réservée aux personnes de la plus basse extraction⁵. Le savant cardinal allègue en vain le Digeste; car le Digeste n'a été édité que l'an 530 après J.-C. Les choses avaient eu le temps de changer depuis saint Paul, et l'opinion d'un vieux jurisconsulte antérieur à cet Apôtre n'avait pas de son temps la force d'une loi. Saint Paul, si fier de son titre de citoyen romain, n'aurait donc pas eu le droit de l'invoquer, pour échapper au combat avec les bêtes.

Tant que saint Paul demeura à Éphèse, il se dépensa pour le salut des âmes, et pour une seule âme il aurait sacrifié sa vie. Aux paroles il ajoutait les larmes, les prières, les pénitences et l'exemple de toutes les vertus. Il travaillait des mains, et gagnait ainsi son entretien et celui de ses auxiliaires.

1. Tertull., *De Pudicit.*, cap. xxii. — 2. S. Cyprian., *Epist.*, vi. — 3. S. Hilar., *In Aux.* — 4. Baron., *Annal.*, ad ann. 55. — 5. Adam, *Roman antiquit. Judicial proceedings, criminal trials*, III, 5.

Il s'adressait aux Juifs et aux Gentils, et l'une de ses premières conquêtes fut Épénète, qu'il salue comme son bien-aimé dans son Épître aux Romains, et qu'il y appelle « *Primitivus Asiæ in Christo* », les Premices de l'Asie en J.-C.¹.

Paul songea bientôt en son âme à Jérusalem. Il voulait revoir cette ville sacrée où souffrait l'Église mère de toutes les églises, et il songeait à lui porter les aumônes de ses convertis. Son itinéraire était tracé d'avance. Il passerait par la Macédoine et par l'Achaïe, et il se fit précéder par Timothée et Éraсте, qui devaient recueillir les dons des fidèles aux frères de Jérusalem, et empêcher ainsi tout retard de saint Paul, pendant le voyage. L'Apôtre se disait: Après avoir revu Jérusalem, il faut que je voie Rome.

Mais, à peine Timothée et Éraсте étaient-ils partis d'Éphèse, qu'y arrivèrent trois députés de Corinthe, les prémices de l'Achaïe d'après saint Paul lui-même², Stéphane, Fortunatus et Achaïcus; ils apportaient de graves nouvelles. Nous avons déjà dit qu'Apollon était passé d'Éphèse à Corinthe. Là, en deux ou trois ans, son zèle, son éloquence, la force de ses arguments, et sa vie exemplaire lui avaient gagné les Juifs, les Gentils, les chrétiens, les faibles, les énergiques, les incrédules, et il avait baptisé un grand nombre de personnes. C'était un véritable séducteur d'âmes, et ceux qu'il avait conquis oubliaient J.-C., pour attribuer à son ministre tout l'honneur de leur changement. Mais les

1. *Ad Rom.*, xvi, 5. — 2. *I Cor.*, xvi, 15.

disciples de saint Paul ne pouvaient tolérer qu'on supplantât leur maître, et comme saint Pierre avait aussi à Corinthe son petit monde, venu de Jérusalem, d'Antioche ou d'ailleurs, la désunion se mit entre les adhérents des trois missionnaires, et l'on entendait de singulières déclarations : Moi je suis pour Paul, et moi pour Apollon, et moi pour Céphas ! Apollon, désolé, craignit d'autoriser en restant ces préférences trop humaines, et il s'en alla rejoindre saint Paul à Éphèse. Son départ irrita le mal, au lieu de le calmer, et ses fanatiques accusèrent les amis de saint Paul d'être cause que la ville de Corinthe était privée d'un prédicateur excellent et d'un guide sûr dans le chemin du salut.

Saint Jean Chrysostôme et Théodoret prétendent que saint Paul, Apollon et Céphas sont nommés en cette circonstance à la place de personnages moins illustres, afin de préparer ce raisonnement : Il ne vous est pas permis¹ de vous partager entre Paul, Apollon et Céphas ; donc il vous est moins permis encore de vous partager entre les individus de moindre importance qui vous divisent. On cherche en vain sur quoi s'appuie cette exégèse de saint Jean Chrysostôme et de Théodoret, qui n'a été adoptée ni par saint Augustin, ni par saint Clément, ni par la majorité des Pères. Saint Paul détermine clairement ce qui lui revient, et ce qui revient à Apollon dans l'évangélisation de Corinthe : « J'ai planté, Apollon a arrosé, et Dieu donne l'accroissement². » Il se peut néanmoins que les Corinthiens

1. *I Cor.*, III, 4. — 2. *I Cor.*, III, 6.

aient pris fait et cause à la même époque pour d'autres que pour Paul, Apollon et Céphas, pour ceux que saint Paul attaque dans sa seconde Épître aux Corinthiens sous le nom de faux Apôtres. Ce devaient être des Juifs qui, en embrassant le Christianisme, n'avaient pas renoncé à l'orgueil et à l'ambition de dominer : telle est l'opinion de l'auteur de la *Synopse* attribuée à saint Athanase¹. Des erreurs ne tardèrent pas à se manifester. On osa soutenir que la bonté du baptême dépend de la sainteté plus ou moins grande du ministre, et les assemblées des frères se passèrent en disputes continuelles. On se séparait plus mal disposé à la fin, qu'on ne l'était au commencement. Les fraudes et les injustices, sources de querelles, se multipliaient. On en vint à mettre en doute la résurrection des morts et à communier avec une conscience souillée. L'impureté s'afficha insolemment, à ce point qu'on vit un jeune chrétien vivre incestueusement avec sa belle-mère. Une des plus saintes maisons de Corinthe, la maison de Chloé, porta tous ces faits à la connaissance de saint Paul². Saint Jean Chrysostôme³ pense que l'apôtre fut consulté sur le mariage, sur la continence et sur toutes les questions dont il traite dans sa réponse confiée par lui aux députés de Corinthe, Stéphane, Fortunatus et Achaïcus. Apollon ne voulut pas retourner avec eux dans la ville d'où l'avaient fait sortir des motifs sérieux, mais il promit d'y aller dès qu'il le pourrait, et cela afin de con-

1. S. Athanas., *Synops.* — 2. *I Cor.*, I, 11. — 3. S. Joan. Chrysost., *Hom.*, XLIV, *in Cor.*

tenter saint Paul qui l'engageait à partir. Dans sa lettre¹, saint Paul prévoit la possibilité d'une visite de Timothée aux Corinthiens, et leur écrit : « Si Timothée vient chez vous, faites en sorte qu'il n'ait rien à craindre; car il travaille comme moi à l'œuvre du Seigneur. Que personne ne le méprise. Accompagnez-le en paix, pour qu'il vienne à moi. Les frères et moi, nous l'attendons. » Timothée devait probablement se rendre de la Macédoine à Corinthe; mais comme des circonstances imprévues pouvaient mettre obstacle à ce voyage, saint Paul en parle d'une manière dubitative. Lui-même aurait désiré aller en personne apaiser les troubles de Corinthe; mais il était à ce moment retenu à Éphèse, et il envoya à sa place deux pacificateurs, Tite et un autre disciple. Il avait garanti à Tite l'heureux succès de son intervention, et l'événement prouva qu'il ne s'était pas trompé.

La lettre de saint Paul aux Corinthiens appelée d'ordinaire la *Première* ne semble pas avoir été en effet la première; car l'apôtre y dit : « Je vous ai écrit dans une lettre : Ne vous mêlez pas à ceux qui commettent la fornication². » La première lettre actuelle serait donc en réalité la seconde. Elle contient quelques textes difficiles. Nous n'avons pas entrepris de les expliquer à présent. Nous nous bornerons à constater qu'on s'est préoccupé bien à tort et de certaines différences qui existent entre les manuscrits grecs et la Vulgate, et du baptême pour les morts³. Ces dernières expressions ont beaucoup

1. *I Cor.*, xvi, 10, 11. — 2. *I Cor.*, v, 9. — 3. *I Cor.*, xv, 29.

d'analogie avec celles qu'emploie N.-S., lorsqu'il demande aux fils de Zébédée s'ils peuvent être baptisés du baptême dont il est baptisé lui-même¹, — de celui de la souffrance et de l'expiation. Être baptisé pour les morts, c'est expier à leur intention, c'est faire pénitence pour les âmes des défunts.

On suppose, et non sans quelque apparence de raison, que saint Paul s'absenta d'Éphèse pour faire une courte visite aux Corinthiens, entre les deux lettres à l'Église de Corinthe qui sont parvenues jusqu'à nous. Saint Luc ne le dit pas, il est vrai; il ne dit rien qui puisse nous mettre sur la voie. Mais saint Luc ne dit pas tout, et nous lisons dans la seconde lettre aux Corinthiens : « Je me dispose à venir vous voir pour la troisième fois². » Et, en outre, l'apôtre leur rappelle qu'il les a menacés de ne plus pardonner à ceux qui s'abandonneraient au dérèglement des passions, mais de les punir selon leurs mérites³. Du reste, la plupart des interprètes croient que, pendant son séjour à Éphèse, saint Paul fit plus d'une excursion apostolique aux environs; car l'Église d'Éphèse est une des sept Églises de l'*Apocalypse*, et les six autres n'en étaient guère éloignées. Le voyage de Corinthe aurait peu duré, deux mois au plus.

De retour à Éphèse, saint Paul écrivit aux Galates : c'est le sentiment de plusieurs auteurs. D'autres sont d'un tout autre avis. Nous ne discuterons pas contre eux, et nous nous garderons bien d'entrer dans une pareille controverse.

1. *Marc.*, x, 38. — 2. *II Cor.*, xii, 14. — 3. *II Cor.*, xiii, 2.

Un Brenn gaulois avait conduit ses hommes d'abord en Macédoine et en Thessalie, puis en Asie. Ils s'étaient emparés là d'une contrée bornée à l'est par la Cappadoce, à l'ouest par la Bithynie, au sud par la Pamphylie, et au nord par le Pont-Euxin. Ils s'y étaient fixés, et lui avaient donné le nom de Galatie, en souvenir des Gaules, leur patrie. Il ne faut pas s'étonner que ces Gaulois aient eu un caractère moins subtil, moins pénétrant, moins perspicace que les Grecs. Ils avaient adopté la foi chrétienne avec ferveur, et saint Paul atteste leur obéissance à la vérité. Ils avaient souffert pour la religion de la part des Juifs et de la part des Gentils; mais les merveilles qu'opérait au milieu d'eux le Saint-Esprit les avaient maintenus pendant six ou sept ans dans le droit chemin. C'est alors qu'étaient arrivés de Jérusalem chez eux des Juifs chrétiens, il est vrai, mais obstinément attachés à la circoncision et aux observances mosaïques. Ils ne tenaient aucun compte du décret de Jérusalem. Les Galates se laissèrent entraîner par eux, en gens prêts à tourner à tous les vents des doctrines, et à se soumettre à tous les enseignements qui ne seraient nuisibles ni à leurs intérêts, ni à leur amour-propre. Il y avait ici pour eux tout avantage; car les Gentils étaient moins ennemis des Juifs que des Chrétiens, et, considérant les Chrétiens circoncis comme des Juifs, ils les laissaient en repos, tandis que, de leur côté, les Juifs non convertis considéraient les Chrétiens circoncis comme des prosélytes, et ne les persécutaient pas avec autant d'acharnement que les autres

Chrétiens. Les faux apôtres disaient: « L'autorité de Paul peut-elle être comparée à celle de Pierre, Jacques et Jean, qui observent les rites mosaïques? Pierre, Jacques et Jean ont conversé longtemps avec le Christ; ils ont entendu sa prédication et vu ses miracles. Paul n'a pas eu le même bonheur. Et saint Paul écrit aux Galates que s'il n'a pas entendu les prédications de J.-C., ni vu ses miracles, il a cependant été converti par J.-C. et instruit par lui. La doctrine enseignée par J.-C. à ses Apôtres ne diffère pas de la doctrine enseignée à lui; Paul, par le même J.-C. Les Apôtres de J.-C. l'ont reconnu à Jérusalem, en présence de toute l'Église. Ils ont approuvé la doctrine de Paul. Et quand Pierre a eu la faiblesse d'observer les rites mosaïques par un excès de condescendance pour des Juifs chrétiens qui y demeuraient attachés, Paul a pu résister en face à Pierre, sans qu'aucun des frères y ait trouvé à redire. La loi de Moïse perd sa force devant J.-C., et vouloir s'y soumettre encore, c'est vouloir retourner à l'enfance. Ce ne sont pas les observances légales qui justifient: c'est la foi en J.-C.

Après avoir lu cette lettre dans laquelle saint Paul affirme si nettement la conformité de sa doctrine avec celle des Apôtres, il paraît difficile qu'un catholique puisse admettre avec des critiques allemands, Renan, et toute une école d'érudits suspects, que le christianisme de saint Paul n'ait pas été celui de saint Pierre.

Saint Jérôme, saint Athanase et Théodoret croient que l'Épître aux Galates a été écrite de Rome. Com-